



**La Mutuelle des municipalités du Québec**



**Association des  
camps du Québec**

# **GESTION PRÉVENTIVE DE VOTRE CAMP DE JOUR MUNICIPAL**

**PEGGY POWERS,  
CONSEILLÈRE EN GESTION DES RISQUES, SPORTS ET LOISIRS  
JEAN-OLIVIER NICOLAS,  
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC**

**2018**

## AVANT-PROPOS

### **L'Association des Camps du Québec**

- **L'ORGANISATION NATIONALE** RECONNUE pour représenter tous les camps: Nouvelle politique du Loisir et du sport
- Mise en oeuvre du Cadre de reference (Visite annuelle au 2 ans)

### **LE MEMBERSHIP ACQ**

- 151 CAMPS CERTIFÉS
- 159 ADHÉRENTS au « Cadre de référence des camps de jour municipaux »
- 19 MEMBRES ASSOCIÉS

### **TOTAL : 329 ORGANISATIONS**

- **Sur 562 sites**

## AVANT-PROPOS

### La MMQ

- Propose des produits d'assurance adaptés au monde municipal
- Rassemble plus de 1 085 membres sociétaires
- Offre des services gratuits à ses membres sociétaires
  - Assistance téléphonique et par courriel
  - Formations en salle et webinaires
  - Visites de prévention
  - Inspections thermographiques
  - Accompagnement à la Cour du Québec, Division des petites créances
  - Assistance juridique
  - Publications en gestion des risques (fiches de prévention, Le Conseiller, etc.)

## AVANT-PROPOS

### La MMQ

- Conseille et accompagne les municipalités dans la mise en place de pratiques exemplaires en gestion de leurs risques municipaux, et ce, dans différents secteurs :
  - Sécurité incendie et des lieux
  - Urbanisme et environnement
  - Sports et loisirs
  - Thermographie



## AVANT-PROPOS

### **Buts de la formation**

- Parfaire vos connaissances et élargir vos compétences au niveau de la gestion des risques d'un camp de jour afin de comprendre rapidement les enjeux et de les relever habilement
- Savoir reconnaître les comportements et les actions de nature préventive
- Renforcer ses connaissances en gestion de crise

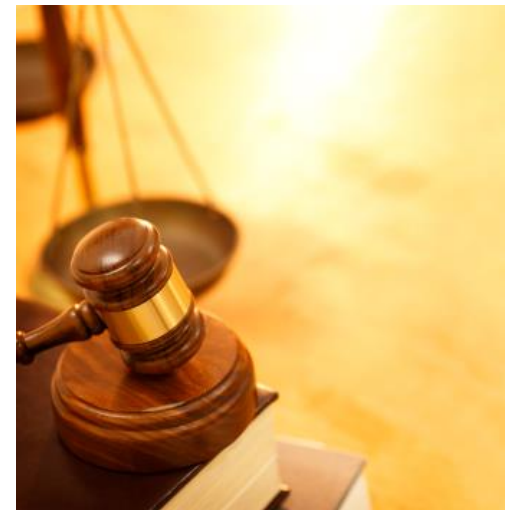
## ORDRE DU JOUR

- 1. Les cadres de pratique**
2. La gestion des risques
3. Les principaux facteurs de risques
4. Le traitement des risques
5. La gestion de crise
6. La conclusion

## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### Définition d'un règlement

- Acte normatif
- Caractère obligatoire
- Caractère général et impersonnel
- Édicté en vertu d'une loi
- Sanctions prévues lorsque non-respect



## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### **Définition d'une norme**

- Caractère volontaire
- S'y conformer n'est pas une obligation
- Peut être rendue obligatoire par un règlement ou une loi
- Engagement à satisfaire un niveau de qualité et de sécurité reconnu et approuvé
- Documents de référence



## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### Cadre législatif

- Responsabilité civile : « le devoir de respecter les règles de conduite qui, suivant les circonstances, s'imposent à nous, de manière à ne pas causer de préjudice à autrui » (art. 1457 du Code civil du Québec)
  - Obligation de prendre les moyens pour prévoir ce qui est raisonnablement prévisible et d'agir de façon prudente et diligente
    - ◆ Prévoir et surveiller le déroulement des activités
    - ◆ Fournir ou fréquenter des lieux et des équipements sécuritaires
- La municipalité est responsable des agissements de ses préposés, ses employés et ses bénévoles (C.c.Q., art.1463)
- Les animateurs sont responsables des fautes commises par les enfants dont ils assurent la garde et la surveillance (C.c.Q., art.1460)

# 1. LES CADRES DE PRATIQUE

## Cadre législatif

- Charte des droits et libertés (L.R.Q., c. C-12)
  - Droit à l'égalité et interdiction de discrimination (art. 10)
    - ◆ 13 motifs reconnus de discrimination, dont :
      - ❖ Le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour y remédier
    - ◆ Discrimination se manifeste de façon :
      - ❖ Directe : traitement différent fondé sur un des 13 motifs
      - ❖ Indirecte : application uniforme d'une norme
      - ❖ Systémique : somme d'effets d'exclusion par des pratiques et des politiques adoptées sans nuances



## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### **Cadre législatif et réglementaire**

- Autres exemples de lois ou de règlements à considérer
  - Loi sur la sécurité dans les sports
  - Règlement sur la sécurité dans les bains publics
  - Loi sur la protection de la jeunesse
  - Code de la sécurité routière

# 1. LES CADRES DE PRATIQUE

## Cadre normatif

- Association des camps du Québec (ACQ)
  - Coursus de formation des animateurs
- Société de sauvetage
  - Ratios d'encadrement lors d'activités aquatiques ou nautiques
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME)
  - Certification des instructeurs
- Bureau du coroner
  - Recommandations pour éviter la répétition de drames

## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### Question

**Un animateur âgé de 14 ans s'occupe d'un groupe de 10 enfants âgés entre 10 et 12 ans. Est-ce que cela répond aux normes du cadre de référence pour les camps de jour municipaux?**

- Tout le personnel d'animation devrait être âgé de 16 ans avant l'amorce des activités du terrain de jeu
- 50 % du personnel devrait avoir 17 ans ou avoir terminé sa 5<sup>e</sup> année du secondaire
- Cette balise est applicable sur chaque site
- Le personnel d'animation doit être âgé d'au moins 2 ans de plus que les participants dont il a la charge

## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### Question

**Selon le cadre de référence pour les camps de jour municipaux, quel âge devraient avoir les aides-animateurs (bénévoles ou rémunérés)?**

- 15 ans ou avoir terminé sa 3<sup>e</sup> année du secondaire
- Applicable sur chacun des sites

## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### Question

**Selon le cadre de référence pour les camps de jour municipaux, quel est le ratio d'encadrement recommandé animateur/enfant?**

- 5 à 9 ans?
  - 1/15
- 10 ans et plus?
  - 1/15 ou 1/18 avec un aide-animateur
- Service de garde?
  - 1/20 minimalement avec un aide-animateur

## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### Question

**Selon le cadre de référence pour les camps de jour municipaux, quel devrait être le ratio d'animateur possédant une certification en secourisme?**

- Une personne certifiée en secourisme par 25 participants sur chaque site
- Formation en secourisme de 8 heures



# 1. LES CADRES DE PRATIQUE

## Fiche santé du participant

- Identification :
  - Nom, coordonnées et date de naissance
  - Numéro d'assurance maladie et date d'expiration
  - Nom et coordonnées des parents ou des tuteurs
  - Nom et coordonnées de deux autres personnes en cas d'urgence
- Renseignements médicaux :
  - Antécédents médicaux, interventions chirurgicales, blessures graves, maladies chroniques ou récurrentes, maladies contagieuses, vaccins
  - Allergies et asthme

# 1. LES CADRES DE PRATIQUE

## Fiche santé du participant (suite)

- Autres :
  - Problème de motricité, problème de comportement
  - Mention indiquant que le parent ou le tuteur a la responsabilité de transmettre toute nouvelle information médicale survenue entre la date où la fiche a été remplie et la date d'arrivée du participant
  - Mention précisant que durant la période du camp de jour, la responsabilité de distribuer des médicaments prescrits ou non relève exclusivement du responsable désigné du camp de jour
  - Posologie des médicaments d'ordonnance à distribuer dans la journée et autorisation de les donner
  - Autorisation de transmission des informations médicales au responsable désigné et au personnel d'animation concerné
  - Autorisation d'agir d'un parent ou du tuteur, dans le cas où une intervention d'urgence s'imposerait

## 1. LES CADRES DE PRATIQUE

### **Contrat de travail des employés du camp de jour**

**Le contrat de travail des employés du camp de jour devrait contenir, entre autres :**

- Description de tâches
- Interdiction de prendre des photos et de les afficher sur les médias sociaux
- Déclaration d'antécédents judiciaires
- Fiche santé

## ORDRE DU JOUR

1. Les cadres de pratique
- 2. La gestion des risques**
3. Les principaux facteurs de risques
4. Le traitement des risques
5. La gestion de crise
6. La conclusion

## 2. LA GESTION DES RISQUES

### Définition de la gestion des risques dans un camp de jour

- « Application systématique des mesures permettant de connaître les risques inhérents aux activités d'un camp, en vue d'éliminer ou de réduire les risques potentiels et d'intervenir lorsque survient une crise. »



## 2. LA GESTION DES RISQUES

### Qu'est-ce que la gestion des risques?

- Mettre l'accent sur :
  - L'identification de ce qui pourrait mal tourner
  - La priorisation des risques à traiter
  - La mise en œuvre de stratégies pour faire face à ces risques
- Les municipalités ayant identifié leurs risques seront mieux préparées et auront une façon plus efficace de les traiter

## 2. LA GESTION DES RISQUES

### Planification du processus de gestion des risques

#### Première étape

- Identifier les risques
  - Déroulement de l'activité
  - Participants
  - Bâtiments, installations, équipements
  - Lieux
  - Personnel
  - Organisation
  - Autres

## 2. LA GESTION DES RISQUES

### Planification du processus de gestion des risques

#### Deuxième étape

- Évaluer l'importance des risques identifiés selon deux paramètres :
  - ◆ La probabilité d'occurrence
  - ◆ La gravité



## 2. LA GESTION DES RISQUES

### Planification du processus de gestion des risques

#### Troisième étape

- Pour chaque activité analysée, déterminer les conditions qui y sont préalables
- Ces conditions sont des exigences permettant de déterminer qui peut pratiquer l'activité. Ces conditions peuvent concerner :
  - L'âge des participants, la taille, le poids, etc.
  - Les personnes éprouvant des problèmes cardiaques, pulmonaires, etc.
  - Les clientèles ayant des contraintes ou des besoins particuliers
  - La formation ou les connaissances exigées
  - Le port d'équipement de protection

## 2. LA GESTION DES RISQUES

### Planification du processus de gestion des risques

#### Quatrième étape

- Pour chaque risque identifié, déterminer et mettre en place une ou des actions préventives afin d'éliminer, de réduire ou de partager les risques

#### Cinquième étape

- Évaluation et ajustements



## 2. LA GESTION DES RISQUES

### **Les bienfaits de la gestion des risques**

- Améliore la prise de décision, la planification et la priorisation
- Rend plus efficace la planification des ressources
- Permet d'anticiper ce qui pourrait mal tourner
- Minimise le nombre de « feux » que vous aurez à « éteindre » ou empêche un grave accident de survenir

## 2. LA GESTION DES RISQUES

### **La formation, un facteur clé du succès**

- Qui offre les formations?
  - Les municipalités à l'interne
  - Association des camps du Québec (ACQ)
  - Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (DAFA)
  - Unités régionales de loisir et de sport (URLS)
  - Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL)
  - Entreprises privées
  - Etc.

## ORDRE DU JOUR

1. Les cadres de pratique
2. La gestion des risques
- 3. Les principaux facteurs de risques**
4. Le traitement des risques
5. La gestion de crise
6. La conclusion

### 3. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

#### La programmation

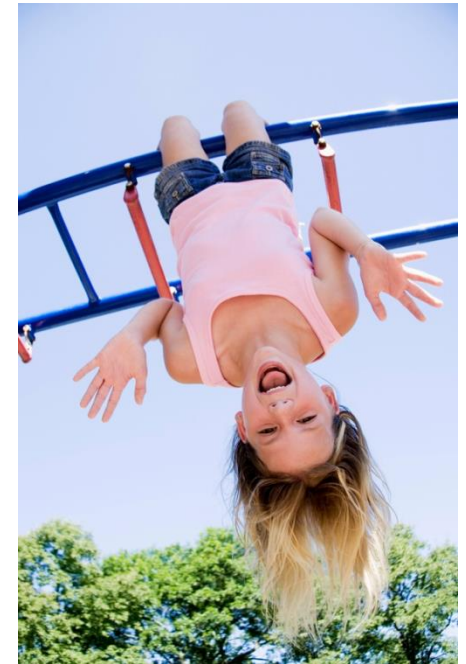
- Contacts physiques entre les participants
- Rassemblement important
- Réalisation de mouvements complexes (ex.: escalade)
- Manipulation d'équipement (ex.: équipement sportif)
- Déplacements en voiture, autobus, canot, etc.
- Circulation en forêt



### 3. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

#### Le participant

- Antécédents médicaux
  - Condition physique
  - Handicap
  - Comportements problématiques



### 3. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

#### **Le personnel**

- Formation et compétences requises
- Connaissance des tâches et des responsabilités
- Connaissance des règlements et des consignes de sécurité
- Application du ratio adultes/enfants
- Connaissance de base en secourisme
- Connaissance de la procédure pour les accidents et les bris





### 3. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

#### Le milieu

- Relief du terrain
- État du terrain (mouillé)
- Éclairage (en soirée)
- Proximité des plans d'eau
- Proximité des ressources infirmières
- Accès
- Possibilité de communication extérieure



## ORDRE DU JOUR

1. Les cadres de pratique
2. La gestion du risque
3. Les principaux facteurs de risques
- 4. Le traitement des risques**
5. La gestion de crise
6. La conclusion

## 4. LE TRAITEMENT DES RISQUES

### L'élimination

- Élimination des éléments responsables des accidents (ex.: on enlève les roches responsables de nombreuses blessures)
- Remplacement d'un équipement inadéquat
- Interdiction de baignade lorsque la qualité de l'eau est mauvaise

## 4. LE TRAITEMENT DES RISQUES

### La réduction

- Entretien adéquat des lieux, des équipements et des installations
- Changement d'une surface (ex.: sous les modules de jeu)
- Élaboration des consignes de sécurité adaptées (ex.: procédures pour la traversée d'une rue lors d'une sortie, etc.)
- Formation conséquente du personnel d'animation et de coordination
- Établir des plans d'urgence pour un inventaire exhaustif des situations de crise potentielles



## 4. LE TRAITEMENT DES RISQUES

### Le partage

- Des risques seront toujours présents. Il faut donc chercher à responsabiliser l'ensemble des intervenants afin que chacun, dans l'exercice de leur rôle et de leurs tâches, contribue à les minimiser et, le cas échéant, soit prêt à intervenir rapidement lors de situations d'urgence.

## ORDRE DU JOUR

1. Les cadres de pratique
2. La gestion des risques
3. Les principaux facteurs de risques
4. Le traitement des risques
- 5. La gestion de crise**
6. La conclusion

## 5. LA GESTION DE CRISE

### Qu'est-ce qu'une crise?

- Une crise est un évènement :
  - Imprévisible dans le temps et l'espace
  - À caractère urgent
  - Constitue une menace pour l'entreprise ou l'organisme concerné de même que pour ses publics cibles
- Il est donc de première importance que le personnel concerné soit à même de réagir correctement lorsqu'elle se présente



## 5. LA GESTION DE CRISE

### **Les conseils de base lors d'une crise**

- Rester calme et évaluer rapidement la situation
- S'assurer que tous les enfants sont en sécurité (ne pas les laisser sans surveillance) et maintenir cette sécurité
- Avertir un animateur ou toute autre personne de la direction et suivre uniquement les directives émanant de la direction
- Venir en aide aux personnes en détresse



## 5. LA GESTION DE CRISE

### **Les principales étapes lors d'un incendie dans un bâtiment contenant des groupes d'enfants du camp de jour**

- Regrouper les enfants
- Évacuer calmement son groupe et se diriger vers un lieu de rassemblement prédéterminé
- Faire le décompte de son groupe pour vérifier que personne ne manque à l'appel
- Faire appeler les pompiers
- Informer son supérieur le plus rapidement possible
  - Aviser les parents dans les plus brefs délais

## 5. LA GESTION DE CRISE

### **Les principales étapes lors d'une disparition, d'une fugue ou d'un enlèvement**

- Rester calme et sécuriser les enfants
- Vérifier les présences et s'assurer que l'enfant est bien manquant
- Aviser rapidement son supérieur
  - Vérifier le secteur
  - Allez vérifier à la résidence de l'enfant
  - Communiquer avec la police dans les plus brefs délais
  - Contacter les parents dans les plus brefs délais
- Exercer une surveillance constante du groupe et, au besoin, confier l'encadrement du groupe à un autre moniteur

## 5. LA GESTION DE CRISE

### **Les principales étapes lors d'une situation avec un enfant gravement blessé au camp de jour**

- Ne jamais déplacer la victime
- Appeler les services d'urgence
- Prendre soin de la victime
- Demander à son collègue de prendre en charge le reste de son groupe
  - Assurer la sécurité et l'encadrement du groupe
- Demander à son collègue d'aviser son supérieur
  - Aviser les parents
- Accompagner la victime dans l'ambulance
  - Jusqu'à l'arrivée des parents, l'enfant ne doit pas être seul
- Effectuer un rapport d'accident et un suivi

## 5. LA GESTION DE CRISE

### **Les principales consignes de sécurité lors d'une sortie de groupe en vélo**

- Sélectionner un parcours convenable pour la randonnée
  - Vitesse des autos, volume de circulation, nombre de voies de circulations, etc.
- Expliquer les règles de sécurité à vélo au groupe d'enfants
  - Faites de la prévention
- S'assurer que tous les enfants et les moniteurs portent un casque
  - Les moniteurs devraient donner l'exemple
- S'assurer de la bonne condition des vélos
- S'assurer d'avoir un moniteur à l'avant du groupe et un autre à l'arrière pour fermer la marche

## 5. LA GESTION DE CRISE

### **Les principales consignes de sécurité lors d'une sortie de groupe à la piscine**

- Planifier votre activité
  - Les caractéristiques du plan d'eau, les règlements, les habiletés en natation des enfants
- Expliquer les règles de sécurité à la piscine aux enfants
  - Faites de la prévention
- Surveiller votre groupe d'enfants même s'il y a des sauveteurs
  - Faites de la discipline
- Prévoir un plan d'urgence avec les sauveteurs
  - Prévoir qui fait quoi

## ORDRE DU JOUR

1. Les cadres de pratique
2. La gestion des risques
3. Les principaux facteurs de risques
4. Le traitement des risques
5. La gestion de crise
- 6. La conclusion**

## 6. LA CONCLUSION

### Résumé

- Établir des règles de sécurité, les diffuser et afficher certaines consignes
- S'assurer de la présence de personnes ressources qualifiées et en nombre suffisant
- Établir des plans d'urgence appropriés pour les situations susceptibles de survenir dans votre milieu
- Mettre en place des moyens de contrôle des équipements, du matériel et du respect des consignes et des procédures
- Planifier des moments d'évaluation des activités et mettre à jour la politique de sécurité

## 6. LA CONCLUSION

### Résumé (suite)

- Procéder à une analyse minutieuse des rapports d'incidents, d'accidents et d'administration des premiers soins ou de médicaments
- Mettre en place des moyens de communication efficaces afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants
- Être au fait des attentes des parents
- Tout noter